

Chapitre 1

Des régions de projet?

Dans ce premier chapitre théorique je commence par présenter le concept de région tel que je l'appréhende dans cet ouvrage et montre comment les différentes approches relationnelles en géographie sont particulièrement adaptées pour appréhender ces nouvelles entités spatiales qui transcendent largement les frontières nationales et que j'ai proposé d'appeler région de projet, suivant la proposition de Bernard Debarbieux (Debarbieux et al., 2013). Dans un second temps, je montre comment la théorie de l'acteur-réseau et une réflexion en termes d'agencement me permet de tenir compte des acteurs «non-humains» de la construction régionale et de penser la région de projet en termes d'agencement produisant des effets.

1.1 La nouvelle géographie régionale

Le concept de région est l'un des concepts centraux de la géographie notamment au 20^{ème} siècle. S'il a quelque peu été délaissé dans les années 1970 et 1980 au profit des concepts de lieu et d'espace notamment dans la littérature francophone, il est revenu en force dans les années 1980 dans la littérature anglo-saxonne au sein de ce qu'on a appelé la nouvelle géographie régionale (voir ci-dessous). Dans la littérature francophone, il renvoie généralement à des objets de niveau intermédiaire, sous-nationaux, souvent à des entités politico-administratives. Sa signification est plus souple dans la littérature anglophone où il désigne souvent des entités transnationales. Son acception est de manière générale largement polysémique. Le concept de région a notamment servi à désigner des entités pensées sur le mode de l'homogénéité (naturelles, économiques ou culturelles), de type fonctionnel (comme la région urbaine, par exemple)

ou de la différenciation d'institutions sociales et politiques (comme un espace spatial abstrait servant à identifier les différentes structures et processus opérant à ce niveau). Les chercheurs qui ont appréhendé les régions de la sorte adoptent généralement une posture positiviste et cherchent à découvrir et différencier les régions qui existent dans la «réalité» des choses, réduisant ainsi généralement la région à une entité stable et statique.

Dans les années 1980, un nouveau mouvement inspiré des avancées des théories sociales a largement renouvelé les pratiques de la géographie régionale. Bien que traversée par différents courants, cette «géographie régionale reconstruite» (Pudup, 1988) ou «nouvelle géographie régionale» (Gilbert, 1988) s'est largement positionnée en opposition aux recherches traditionnellement menées en géographie régionale et par les tenants de l'analyse spatiale. Ces dernières conçoivent généralement l'espace comme le simple récipient de processus sociaux qu'il convient d'identifier et de différencier, distinguant ainsi la constitution de l'espace et la constitution de la société. Les travaux de Derek Gregory (1984), de Denis Cosgrove (1984), de David Harvey (1985), de Doreen Massey (1984), d'Allan Pred (1984), de Nigel Thrift (1983) ou d'Edward Soja (1985) ont ainsi en commun cette volonté de dépasser ces approches en mettant l'humain au centre de leurs analyses et en s'intéressant aux conditions d'émergence des entités régionales appréhendées comme des processus géo-historiques dynamiques (Pudup, 1988, p. 377).

Anne Gilbert (1988) propose de distinguer trois approches singulières au sein de cette nouvelle géographie régionale en formation: la région comme réponse à des processus capitalistes; la région comme source d'identification culturelle; la région comme medium d'interactions sociales. Cette dernière approche est celle dans laquelle s'inscrit le cadre de cet ouvrage. Elle résulte d'un intérêt de plusieurs géographes pour les théories sociales, notamment en sociologie et s'inspire directement de la théorie de la structuration développée par le sociologue britannique Anthony Giddens¹⁸ (1984) pour considérer le rôle de l'espace dans la constitution

18 La théorie de la structuration développée par Anthony Giddens tente de dépasser la pensée dualiste des sciences sociales en proposant un cadre théorique intégrant l'autonomie d'action des acteurs (agency) et les structures sociales déterminant

des sociétés: «geography matters!», écrivent ainsi Doreen Massey et John Allen en 1984, pour rappeler le lien indissociable entre le spatial et le social et (re-)placer la géographie au cœur des sciences sociales. Transposant les réflexions de Giddens à la géographie, ces auteurs soulignent l'interdépendance des relations sociales et spatiales et considèrent d'une part que les relations sociales s'inscrivent dans des structures spatiales spécifiques et d'autre part qu'elles structurent dans le même temps l'espace dans lequel elles s'inscrivent. La région peut ainsi être appréhendée comme la résultante d'interactions sociales historiquement situées, qu'elle contribue à structurer en retour. Nigel Thrift (1983) et surtout Allan Pred (1984) proposent ainsi de concevoir la région comme un produit humain «impliquant toujours une appropriation et une transformation de l'espace et de la nature qui est inséparable de la reproduction et la transformation de la société dans le temps et l'espace» (Pred, 1984, p. 279). Selon ces deux auteurs, la région doit donc être comprise comme un «processus historiquement contingent qui souligne les pratiques individuelles et institutionnelles aussi bien que les éléments structurels avec lesquels ces pratiques sont imbriquées» (Pred, 1984, p. 280).

Cette conception dynamique de la région comme processus, continuellement reproduite et transformée par des pratiques individuelles et institutionnelles a ouvert la voie à de nombreuses recherches en géographie.

l'action, en s'intéressant plus particulièrement aux pratiques: «le principal domaine d'étude des sciences sociales, selon la théorie de la structuration n'est ni l'expérience de l'acteur individuel, ni l'existence d'une forme de totalités sociétale, mais les pratiques sociales telles qu'elles s'ordonnent dans l'espace et dans le temps» (Giddens, 1984, p. 2, cité dans Murdoch, 1997, p. 323). Jonathan Murdoch souligne qu'Anthony Giddens défend ainsi «la dualité des structures, puisque les structures sont produites par l'action humaine et sont, en même temps, le support de cette action» (Murdoch, 1997, p. 324). La théorie de Giddens s'inscrit dans un mouvement plus large dans les sciences sociales, un «tournant pratique», basé sur différents travaux de sociologie et philosophie pragmatique dont les représentants les plus connus sont Charles Peirce, Alfred North Whitehead, William James et John Dewey. Le pragmatisme a influencé de nombreux courants de pensée en sociologie comme l'école de Chicago, l'ethnométhodologie ou la sociologie des sciences. Cet ouvrage s'inscrit directement dans ce courant, car l'attention de mes recherches porte spécifiquement sur les façons de faire la région des acteurs et donc sur les pratiques.

Le géographe finlandais Anssi Paasi (1986, 1991), qui est peut-être le chercheur qui a produit le plus de travaux sur la question régionale depuis une vingtaine d'années a défendu et approfondi cette conceptualisation de la région comme processus. Paasi appréhende la région non comme le cadre statique des interactions sociales, mais « comme une manifestation dynamique et concrète de processus sociaux (naturels, culturels, économiques, politiques, etc.) qui influencent et sont influencés par les changements des structures spatiales dans le temps » (Paasi, 1986, p. 72). Selon cette conception, la région ne peut être réduite à une échelle spécifique, ni à une étendue particulière. Au contraire, Paasi propose d'adopter une vision souple de la région ancrée dans l'histoire des sociétés.

Contrairement à Allan Pred ou Doreen Massey qui ne distinguent pas explicitement les concepts de lieux et de région, Anssi Paasi les différencie sur la base de leur relation à la vie quotidienne, la région se distinguant par sa dimension collective et institutionnelle. Le lieu est selon Paasi lié à des pratiques et des expériences individuelles de l'espace, à la construction d'un sens personnel et intime, alors que la région est « une catégorie sociale et culturelle avec une dimension collective explicite représentant les pratiques institutionnelles sédimentées dans l'histoire de la région – elle ne peut être réduite à l'histoire d'un individu » (Paasi, 1991, p. 249). Cette distinction est fondamentale chez Paasi car le concept de lieu ne permet pas selon lui de comprendre le contexte géo-historique et institutionnel plus large dans lequel les régions s'inscrivent. La région est « une représentation d'une <histoire à plus haute échelle> dans laquelle les habitants sont socialisés dans le cadre de la reproduction de la société » (Paasi, 1991, p. 249).

Cette présence de la région dans la vie quotidienne des individus est importante dans les premiers travaux de Paasi et s'explique par l'accent mis spécifiquement sur l'analyse de régions constitutionnelles. On retrouve cette dimension également chez Nigel Thrift et Allan Pred. La région constitutionnelle est représentée dans la vie quotidienne sous la forme de nombreux symboles communs et est reproduite dans les pratiques individuelles et institutionnelles qui se manifestent par de nombreux canaux de la vie sociale : médias, éducation, littérature, associations pour n'en citer que quelques-uns. La dimension culturelle et identitaire de la région est donc particulièrement forte chez Paasi.

Cette conception n'est cependant pas celle qui est suivie dans cet ouvrage, qui s'intéresse spécifiquement à l'institutionnalisation de régions de projet. On peut en effet avancer que dans le cas des régions de projets construites de manière *ad hoc* pour répondre à des besoins spécifiques ou à des défis partagés, la dimension culturelle et identitaire peut être moins prononcée que dans des entités régionales constitutionnelles de longue durée historique, comme dans le cas des régions finnoises mis en avant par Anssi Paasi. Cristina Del Biaggio a par exemple montré que la construction d'une identité régionale commune dans le cas de la région alpine s'apparente plus à une « communauté de problèmes » d'un réseau d'acteurs partageant des défis communs. L'engagement de ces acteurs dans le projet régional est ainsi moins dicté par le partage d'une identité affective commune que par des motivations pragmatiques d'accès à des financements externes, de résolution de problèmes locaux, de promotion du développement durable ou de partage d'expériences, ce que Cristina Del Biaggio nomme « une identité stratégique » (Del Biaggio, 2013, p. 261).

Le développement de cette « nouvelle géographie régionale » aura permis de couper avec l'héritage de la géographie régionale traditionnelle. Soulignant l'interdépendance entre le social et le spatial et concevant la région comme un construit social, contingent et contesté, ces auteurs ont souligné l'interconnexion entre l'espace, la société et le temps. La construction régionale est ainsi toujours politique dans le sens où la région construite reflète la façon dont les acteurs qui la façonnent conçoivent les modalités d'existence du monde et la manière dont il devrait être organisé. S'inscrivant dans le tournant pratique des sciences sociales, les auteurs de la nouvelle géographie régionale proposent ainsi d'appréhender les régions comme des processus de construction sociale, de se concentrer sur les pratiques des acteurs qui participent à leur production et d'analyser l'origine, l'émergence et la transformation des régions (Paasi, 1986, p. 120).

1.2 Les approches relationnelles de la région

La plupart des auteurs de la nouvelle géographie régionale ont donc mis en avant l'importance des interactions sociales dans la constitution des régions. Se basant sur cette approche constructiviste et sociale de la région, plusieurs auteurs, la plupart en provenance de l'*Open University* de Milton Keynes (Allen et al., 1998; Allen et Cochrane, 2007; Amin 2004; Massey 2005) au nord de Londres, vont aller plus loin dans la conception relationnelle¹⁹ de la région. Ces chercheurs soutiennent que le processus de globalisation et l'émergence d'un monde fait de flux et de réseaux transnationaux défient la conceptualisation territoriale de la région perçue comme une unité spatialement fixe et bornée. Ils proposent dès lors d'aborder la région comme «une série d'espaces ouverts, discontinus, constitués par les relations sociales qui s'étendent à travers elle de multiple façons» (Allen et al., 1998, p. 5). Ces chercheurs préoccupés de la nature et de la répartition géographique de la croissance économique anglaise des années quatre-vingt ont basé leur propos sur l'analyse de la constitution d'une région de projet du sud-est de l'Angleterre, autour de Londres, présentée comme un modèle de croissance par les médias et les politiques à cette époque (Allen et al., 1998).

Très vite cependant ce groupe de chercheurs s'est trouvé confronté à une question centrale: qu'est-ce que la région de projet du sud-est? Cette «région de croissance» n'ayant pas d'existence administrative propre et faisant peu de cas des frontières régionales constitutionnelles, ces chercheurs ont donc poussé le postulat relationnel jusqu'au bout en imaginant et en construisant la région de projet qu'ils souhaitaient étudier. Ce faisant ils se sont rapidement trouvés partagés entre le désir de délimiter leur région d'étude et la crainte que cette délimitation ne soit réductrice et ne limite et fige spatialement les processus qu'ils souhaitaient analyser:

[...] d'un côté, il y a un évident besoin d'assurer que le sud-est est reconnaissable comme objet d'étude et que nous sommes tous en train de parler de la même

19 La littérature anglophone utilise la terminologie «d'approche relationnelle», voire de «relationnaliste» pour qualifier ce groupe de chercheurs mettant en avant les réseaux et les flux de relation qui constituent la région. J'utiliserai le terme d'approche relationnelle dans la suite de ce travail.

chose, initialement au moins. Les lignes de frontières qui régissent les relations physiques et politiques de la région pourraient fournir une telle compréhension commune. D'un autre côté, dessiner des frontières si précises amène à des conceptions erronées. Une fois dessinées, ces lignes de confinement donnent l'impression que toutes les relations sociales pertinentes pour comprendre la croissance dans la région se trouvent à l'intérieur de ces frontières. Le résultat est de vider la région de son sens et de fixer sa géographie changeante (Allen et al., 1998, p. ix).

Bien que l'objet d'étude de ces chercheurs soit différent du mien (il s'agit d'une région de projet économique de niveau infranational), leurs recherches sont particulièrement utiles pour appréhender les régions de projet comme des régions s'inscrivant dans des contextes singuliers et au travers d'objectifs spécifiques, c'est-à-dire existant « seulement en rapport avec des critères particuliers et n'étant pas «là-dehors» attendant d'être découvertes, [mais] étant nos (et celles des autres) constructions» (Allen et al., 1998, p. 2).

Si les régions de projet ne sont définies qu'en rapport à des critères spécifiques, elles peuvent dès lors ne pas être continues spatialement, contenir des «trous» et être «poreuses». Les régions de projet dans le projet relationnel ne sont ainsi pas conçues comme des totalités. Penser les régions de projet de manière relationnelle implique en effet de les concevoir sans frontières fixes préalables et de s'intéresser aux interactions qui les constituent et qui peuvent s'étendre largement au-delà de la région de projet elle-même. Comme le souligne John Allen et al., «on ne peut expliquer un lieu en ne regardant que ce qui se passe à l'intérieur» (Allen et al., 1998, p. 54). Pour John Allen et Doreen Massey, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de frontières dans l'espace social, mais qu'il s'agit de les considérer également comme des constructions sociales sujettes à discussions: «nous ne souhaitons pas dire que de telles frontières ne définissent jamais de manière satisfaisante une région, ni qu'elles peuvent être considérées comme sans importance; il s'agit plutôt de souligner qu'elles ne devraient jamais être prises inconditionnellement comme des définitions satisfaisantes» (Allen et al., 1998, p. 137).

Perçue de cette façon, la région de projet n'est donc pas appréhendée comme un ensemble cohérent, une totalité, mais comme un maillage complexe de relations sociales et spatiales qui invite à dépasser la concep-

tualisation des régions comme des entités territoriales bornées. Suivant cette approche,

[...] les configurations spatiales et les frontières spatiales ne sont plus nécessairement ou délibérément territoriales ou scalaires, dès lors que le social, l'économique, le politique et le culturel à l'intérieur et à l'extérieur sont constitués au travers des topologies de réseaux d'acteurs qui sont en train de devenir de plus en plus dynamiques et variées dans leur constitution spatiale (Amin, 2004, p. 33).

Doreen Massey souligne dans cette perspective l'importance «de concevoir l'espace comme une production ouverte et continue» (Massey, 2005, p. 55).

Appréhender les régions de projet de manière relationnelle offre ainsi une nouvelle lecture des configurations régionales environnementales où les formations territoriales bornées et imbriquées sont remplacées par un patchwork dynamique d'arrangements souples, souvent superposés, parfois en compétition les uns avec les autres et où l'influence se mesure plus à l'étendue de son réseau ou à sa centralité que dans l'exercice d'un pouvoir territorial. Adopter cette perspective relationnelle souligne encore que les «acteurs régionaux» ne sont pas toujours basés dans la région de projet considérée, mais se rencontrent plutôt dans une variété de lieux, poursuivant différentes stratégies et «opérant dans un système plus libre, moins centré, se mobilisant au travers des réseaux plutôt que par des arrangements hiérarchiques conventionnels» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1166). Dans cette nouvelle configuration, la gouvernance régionale «fonctionne au travers d'un ensemble d'arrangements spatiaux libres et plus négociables, qui prennent leurs formes au travers d'un réseau de relations qui s'étend au travers et au-delà des frontières régionales données» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1163).

Les tenants de l'approche relationnelle se sont faits critiquer pour leur supposée ignorance de la perspective territoriale. On leur a reproché de «sérieusement exagérer leur cas» (Jones, 2009, p. 493), de considérer le territoire «comme le drapeau rouge agité sous le nez du taureau» (Paasi, 2008). On leur a par ailleurs opposé que leur approche, certes intéressante pour analyser des processus économiques, n'était pas pertinente pour appréhender des projets politiques dont la logique spatiale restait profondément territoriale et hiérarchique (Jones et MacLeod, 2004). Les critiques

provenant de ce que l'on a appelé des « relationnels réalistes » (Jones, 2009, p. 496) ont principalement souligné la persistance de la dimension territoriale historique des processus socio-spatiaux et ont argumenté que « ces visions « radicales » tendent à ignorer les différences/particularités régionales actuelles et comment/pourquoi ces différences/particularités persistent » (Varro et Lagendijk, 2012, p. 2).

De récentes études ont suggéré que ces critiques étaient largement exagérées (par exemple Harrison, 2013; Jessop et al., 2008; Varro et Lagendijk, 2012). Ces travaux ont montré que les différences entre les « réalistes » et les « radicaux » étaient finalement mineures (Varro et Lagendijk, 2012), « que les frontières territoriales formelles également peuvent être raisonnablement interprétées comme les effets de pratiques sociales et matérielles en réseau » (Painter, 2006, p. 348), et que l'analyse des processus de construction régionale devrait combiner les approches relationnelles et territoriales de l'espace et des relations socio-spatiales (Hudson, 2007)²⁰. Concevoir les régions de projet de cette façon permet de combiner les approches relationnelles, qui reconnaissent que les régions sont formées « au travers d'une myriade de réseaux trans-territoriaux et de réseaux relationnels de connectivités » (MacLeod et Jones, 2007, p. 1185), avec les analyse territoriales qui mettent en lumière comment la contiguïté des éléments régionaux est approchée ou même renforcée au travers des institutions et des projets mobilisés et mise en œuvre au sein de la région de projet elle-même. De façon pragmatique, Gordon MacLeod et Martin Jones soulignent que la façon de concevoir les régions de projet dépend avant tout de l'objectif spécifique du chercheur qui les étudie. Ils notent ainsi que « le degré auquel on interprète les villes ou les régions comme territoriales et scalaires ou topologiques et en réseau doit vraiment rester une question ouverte: une affaire à résoudre *ex post* et empiriquement plutôt qu'à priori et théoriquement » (MacLeod et Jones, 2007, p. 1186). La plupart de ces auteurs reconnaissent ainsi le mérite de cette double approche et préconisent de les combiner dans l'analyse spatiale selon leur pertinence ou l'objectif poursuivi par le chercheur. Ce faisant, ils continuent cependant de conceptualiser territoire et réseau de façon distincte: la région peut être

20 C'est également la position de Michel Lussault, qui considère territoire et réseau comme deux formes distinctes de structuration de l'espace (Lussault. 2007).

analysée de manière relationnelle et/ou territoriale, mais elle n'est pas par essence relationnelle.

Plusieurs chercheurs invitent à dépasser cette dichotomie présumée²¹. Bob Jessop, Neil Brenner et Martin Jones proposent par exemple de considérer « les territoires, les lieux, les échelles et les réseaux comme des dimensions mutuellement constitutives et relationnellement entrelacées des relations socio-spatiales » (Jessop et al., 2008, p. 389). Joe Painter perçoit dans la persistance du besoin de conceptualiser les régions de projet comme des totalités une « anxiété cartographique liée au désir de rendre l'espace géographique lisible » (Painter, 2006, p. 346) et souligne combien

[...] les espaces que nous appelons territoires sont nécessairement poreux, incomplets et instables. Ils sont constamment produits et accomplis par un nombre infini d'acteurs humains et non-humains. Le territoire n'est pas une sorte de variable indépendante dans la vie politique et sociale. Au contraire, il est lui-même dépendant de connexions rhizomatiques qui constituent toutes ces présumées organisations territoriales, institutions et ces acteurs (Painter, 2007, p. 28).

Enfin, John Allen et Allan Cochrane, répondant directement aux critiques, rappellent que conceptualiser les régions de projet de manière relationnelle ne signifie pas négliger la perspective territoriale, mais « que les régions sont faites et refaites par des processus politiques qui s'étendent au-delà de la région et qui les impactent inégalement » (Allen et Cochrane, 2007, p. 1172). Par ailleurs, les acteurs « régionaux²² » peuvent être amenés

-
- 21 Appréhender la région comme l'effet de relations en réseau comme le propose Joe Painter (2006) et dépasser la dichotomie entre territoire et réseau n'est cependant pas une idée nouvelle dans la géographie francophone. Claude Raffestin a proposé il y a plus de trente ans une conception relationnelle du territoire. Il faut cependant comprendre que le territoire et la territorialité ont un sens plus large dans la littérature académique francophone qu'anglophone (Debarbieux, 1999). Ainsi les conceptions relationnelles de l'espace et de spatialité développées par les chercheurs de l'*Open University* de Milton Keynes se rapportent pour beaucoup aux notions de territoire et de territorialité telles que définies par Claude Raffestin vingt ans plus tôt. C'est d'ailleurs en partie parce que les notions de territoire et de territorialité dans la littérature anglophone renvoient à des espaces politiques délimités que les approches relationnelles et territoriales sont souvent mises en opposition dans cette littérature, ce qui n'est pas le cas dans la littérature francophone (Klauser, 2012).
- 22 On devrait plus justement dire « engagé dans le projet régional », car la localisation des acteurs s'étend au-delà de la région elle-même.

à se mobiliser autour d'une représentation territoriale de la région et «à s'engager dans une politique d'échelle pour fixer les ressources et stabiliser les définitions géographiques à leur avantage» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1171).

Cette dernière proposition de John Allen et Allan Cochrane et plus généralement l'approche relationnelle développée à l'*Open University* de Milton Keynes sont particulièrement intéressantes dans le cadre de cet ouvrage. D'une part, elles me permettent d'envisager la région de projet comme un espace ouvert composé d'une multitude de relations et dont les acteurs ne sont pas nécessairement contenus dans la région, ni ne poursuivent les mêmes objectifs. Cette perspective me semble particulièrement pertinente pour appréhender ces nouvelles entités régionales créées de manière *ad hoc* afin de gérer de manière coordonnée des problèmes ou des défis identifiés collectivement et qui dépassent le cadre des régions constitutionnelles traditionnelles. D'autre part, elles me permettent plus loin dans ce chapitre de conceptualiser au travers des concepts d'échelle et de cadrage, comment un groupe d'acteurs «régional» aux objectifs variés peut converger sur une représentation spatiale commune pour faire émerger ces nouvelles entités régionales. L'approche relationnelle développée par ces auteurs a cependant deux limites: premièrement, elle n'explique pas comment la région de projet est stabilisée dans l'espace et dans le temps; deuxièmement elle ne laisse aux éléments matériels qu'une place secondaire dans la construction régionale. La théorie de l'acteur-réseau permet de dépasser ces deux écueils.

1.3 Vers des réseaux hétérogènes d'acteurs

Les approches relationnelles de la région s'inspirent largement de la théorie de l'acteur-réseau (ANT) développée originellement par Bruno Latour, John Law et Michel Callon, bien que selon Krisztina Varro et Arnaud Legendijk, elles «n'aient pas toujours adhéré de manière systématique aux hypothèses de ces cadres théoriques [...], notamment l'hypothèse selon laquelle la relationalité est avant tout un concept ontologique, capturant la

condition fondamentale d'être d'un objet» (Varro et Lagendijk, 2012, p. 8). Krisztina Varro et Arnoud Lagendijk critiquent ainsi l'inconsistance des chercheurs de l'approche relationnelle par rapport aux préceptes sur lesquels ils se basent. Par exemple, Ash Amin (2004) admet une conception ontologiquement relationnelle de la région, mais postule dans le même ouvrage que l'augmentation des flux et le développement de réseaux transnationaux a radicalement transformé la conception territoriale des régions contredisant ainsi son postulat de départ.

Adopter le cadre conceptuel de la théorie de l'acteur-réseau amène en effet à penser l'espace et la société en général comme étant par essence en réseau. Il ne peut s'agir dès lors d'une transformation historique. L'ANT postule en effet «que le social n'est rien d'autre que des réseaux modelés de matériels hétérogènes» (Law, 1992, p. 381). Dans la théorie de l'acteur-réseau, le social, tout comme le spatial, doivent donc être compris comme ce qui est assemblé par une multitude de réseaux de relations. Dans cette perspective, ni le social ni le spatial ne doivent donc être appréhendés comme un «domaine particulier» doué d'une puissance explicative presque métaphysique («l'ordre social», «la structure sociale») ou comme «une colle capable de tout attacher», mais plutôt «comme ce qui est assemblé par de nombreux autres types de connecteurs» (Latour, 2006, p. 12). Bruno Latour résume cette pensée ainsi: «la société n'est pas ce qui nous tient ensemble, c'est ce qui tient ensemble» (Latour, 1986, p. 276). Transposer cette perspective dans le cadre de cet ouvrage revient donc à renoncer à appréhender la région des Carpates comme une entité socio-spatiale existant à priori, mais plutôt à s'intéresser à savoir comment la région des Carpates devient région en retraçant les associations qui la constituent. Comme le soulignent Krisztina Varro et Arnoud Lagendijk (2012), la préoccupation centrale de la théorie de l'acteur-réseau «n'est pas de faire des déclarations véridiques sur la réalité matérielle dans le sens de «quels types d'objets et de relations sont ici?» [...] L'ANT est au contraire intéressé à comprendre «comment <ce qui est>, est» (Varro et Lagendijk, 2012, p. 5). En d'autres termes, comment la région devient-elle région?

La théorie de l'acteur-réseau propose dès lors une lecture différente des politiques de l'espace et des lieux «ni a-spatial (c'est-à-dire où le local est réduit à une simple scène), ni territorial (c'est-à-dire où le local géo-

graphique est tout), mais topologique²³ (c'est-à-dire où le local rassemble différentes échelles de pratiques ou d'action sociales)» (Amin, 2004, p. 38). Dans une approche topologique de l'espace il ne peut exister de rupture, de saut entre une structure globale qui serait située au-dessus d'une structure locale. Le global est localisé tout comme le local est globalisé (ou redistribué pour utiliser les termes de Bruno Latour), ainsi «d'aucun site on ne peut dire qu'il est <plus grand> qu'un autre, mais on a le droit d'affirmer que certains bénéficient de connexions beaucoup plus fiables avec beaucoup plus de sites» (Latour, 2006, p. 257). Les structures globales sont inscrites dans des sites locaux qui sont eux même connectés à beaucoup d'autres sites qui n'ont ni la même spatialité ni la même temporalité. Les ressources que nous utilisons pour stabiliser nos actions localisées sont dès lors imaginées et construites dans des agencements pouvant provenir d'autres sites localisés ailleurs dans le monde. Nos interactions ne sont ainsi jamais purement locales car toujours constituées, autorisées et configurées par des actions plus distantes.

23 La topologie est à la base une théorie mathématique qui étudie la géométrie de situation, la situation dans l'espace et dont «l'objet initial était de formaliser correctement les notions de continuité et de limite» (Lévy et Lussault, 2003, p. 928). Son usage s'est répandu dans les sciences sociales, notamment en géographie pour rendre compte notamment des espaces en réseaux. Le terme a connu un succès certain chez les géographes poststructuralistes, car il permet de rendre compte d'«une approche de l'espace et du temps plus légère, moins rigide qui autorise aux événements survenant autre part de s'insérer dans le ici et maintenant de la vie quotidienne» (Allen et Cochrane, 2010, p. 283). Une approche topologique de l'espace permet en effet de se représenter des espaces discontinus, «étirés», «pliés», mais dont les éléments mis en relation maintiennent certaines propriétés essentielles.

Le philosophe français Michel Serres, théoricien de l'approche topologique en sciences sociales a proposé une explication métaphorique explicite du concept que je reproduis ici: «Si vous prenez un mouchoir et que vous l'étalez pour le repasser, vous pouvez toujours définir sur lui des distances et des proximités fixes. Autour d'une petite roue ronde que vous dessinez au voisinage d'un lieu, vous pouvez marquer des points proches et mesurer, au contraire, des distances lointaines. Prenez ensuite le même mouchoir et chiffonnez-le, en le mettant dans votre poche: deux points très éloignés se trouvent tout à coup voisins, superposés même; et si de plus, vous le déchirez en certains endroits, deux points très rapprochés peuvent s'éloigner beaucoup. On appelle topologie cette science des voisinages et des déchirures, et géométrie métrique la science des distances bien définies et stables» (Serres, 1992, p. 92-93).

Penser l'espace en termes de réseau amène ainsi à dépasser la distinction entre le local et le global et à réfléchir en termes de connections et de pratiques. «Cela ne veut pas dire que les distinctions entre macro et micro, entre local et global n'ont pas de sens, mais qu'elles sont construites et reconstruites, configurées et reconfigurées» (Callon, 2006, p. 37). Le travail du géographe consiste ainsi à «suivre empiriquement le travail de localisation et de globalisation» (Murdoch, 1997, p. 332), c'est-à-dire analyser les stratégies des acteurs pour territorialiser leurs pratiques et à suivre les processus de traduction entre les différents espaces (voir par exemple Kwa, 2005 ou Waterton, 2002). Un site n'est ainsi plus local, global ou régional, il se trouve localisé ou globalisé par des opérations de traduction.

L'apport fondamental de la théorie de l'acteur-réseau réside dans sa conception profondément hétérogène du concept de réseau. Le réseau dans la théorie de l'acteur-réseau n'est ni un simple réseau technique, ni réseau social²⁴, mais est utilisé comme une métaphore, «une chaîne d'actions où chaque participant est traité à tous égards comme un médiateur» (Latour, 2006, p. 189). Il doit être compris comme un outil analytique pour comprendre comment des associations, des actions, des structures spatiales se forment. Le réseau d'acteurs dans l'approche de l'ANT est profondément hétérogène, car il postule que les acteurs non-humains sont autant des acteurs de ce réseau que les acteurs humains. Les acteurs peuvent être humains, matériels comme des objets ou immatériels, comme des discours. Certains objets peuvent ainsi être plus que de simples intermédiaires (qui véhiculent du sens sans le transformer), ils sont des acteurs à part entière de l'action, des médiateurs, «qui transforment, traduisent, distordent, et modifient le sens ou les éléments qu'ils sont censés transporter» (Latour, 2006, p. 58). Comme le résume bien Michel Callon, «ce que l'on imagine pouvoir faire, ce que l'on a envie de faire dépend d'eux [les non-humains],

24 L'utilisation du mot réseau a prêté à de nombreuses confusions avec l'essor des réseaux techniques. Comme le souligne Bruno Latour (1999) le réseau de l'ANT ne doit pas être entendu comme un ensemble d'éléments reliés entre eux, mais a pour objectif de donner sens aux opérations de transformations et de traductions que des composants différents effectuent avant d'être reliés ensemble.

de ce qu'ils proposent et de la manière dont ils disposent de ce que nous leur proposons» (Callon, 2006, p. 41). Ces médiateurs non-humains doivent par conséquent être analysés de la même manière que les humains, c'est le principe de symétrie. La distinction entre acteurs humains et non-humains est avant tout méthodologique. Elle a pour objectif de permettre de décomposer les associations et de suivre comment ils s'associent lors d'opérations pratiques.

Par ailleurs, dans la théorie de l'acteur-réseau, les éléments non-humains ne participent pas seulement à l'action, ils participent à la stabilisation des associations dans l'espace et dans le temps. Ils constituent la condition qui permet d'expliquer l'émergence de structures spatiales: «en <délocalisant> l'interaction, en s'associant avec les non-humains, nous pouvons dépasser le présent. De cette façon, quelque chose de <structurel> est construit et l'ordre social, le pouvoir, l'échelle, et même la hiérarchie sont consolidés et préservés par les objets matériels. Et ces <objets> ne sont jamais totalement neutres et objectifs, ils contiennent et reproduisent le <travail congelé>» (Latour, 1994, p. 40, dans Murdoch, 1997, p. 329).

Cette fonction stabilisatrice a été démontrée par Bruno Latour et Shirley Sturm (1987) à partir de l'étude d'une communauté de babouins. Les babouins possèdent des attributs sociaux comme les humains qui leur permettent d'interagir socialement de multiples façons. Ils ont ainsi des formes de sociabilité complexes et vivent tout comme les humains dans des sociétés complexes. Cependant, les babouins vivent dans une société performative où les règles des interactions sont constamment renégociées et ne peuvent être stabilisées sur le long terme. La société est les interactions et les interactions sont la société. Les sociétés humaines correspondent-elles pour autant aux sociétés des babouins? Ce qui caractérise les sociétés humaines selon Bruno Latour et Shirley Sturm, ce n'est ainsi pas la complexité sociale, mais «le détour, la traduction, le plissement de tous les cours d'action dans des dispositifs techniques de plus en plus compliqués» (Latour, 2012, p. 8). Dans les sociétés humaines, les interactions sont ainsi toujours médiatisées par un large éventail de médiateurs, qui transforment, stabilisent et maintiennent durablement ces associations, c'est le principe de traduction. Ainsi, «si le monde social se composait [uniquement] d'interactions locales, il offrirait un aspect provisoire,

instable et chaotique» (Latour, 2006, p. 96). En utilisant ces dispositifs matériels nous pouvons nous projeter plus loin que le présent.

La théorie de l'acteur-réseau nous invite ainsi à réfléchir en termes d'associations entre éléments hétérogènes et à explorer la multiplicité de ces « formes d'existence » et de leur stabilisation :

[...] pour les sociologues des associations, l'innovation est la règle, et ce qu'il s'agit d'expliquer – les exceptions qui donnent à penser – ce sont les diverses formes de stabilité à long terme et à grande échelle. [...] Si l'inertie, le caractère durable, l'étendue, la solidité, l'engagement, la constance, l'adhésion, etc. sont ce qu'il s'agit d'expliquer, alors on ne peut le faire sans rechercher des véhicules, des outils, des instruments et des matériaux capables de produire une telle stabilité (Latour, 2006, p. 53).

La théorie de l'acteur-réseau considère donc les objets comme des acteurs à part entière de l'action, participant aux processus d'interactions et qui sont essentiels à toute forme de stabilisation. La stabilisation n'émerge jamais que de ces réseaux d'actants, l'ordre est ainsi « un effet généré par des moyens hétérogènes » (Law, 1992, p. 382).

Les régions de projet dans cette perspective doivent être conçues comme l'effet de relations entre acteurs humains et non-humains. C'est le projet que j'entends mener dans cet ouvrage en m'intéressant spécifiquement aux moyens et outils mobilisés dans la construction régionale. Une attention particulière sera ainsi portée aux médiateurs (tels que les cartes), qui jouent un rôle important dans la constitution et la stabilisation d'arrangements socio-spatiaux.

La première tâche si l'on adopte la théorie de l'acteur-réseau ne revient donc pas à étudier tel ou tel arrangement qui serait prédéfini et préexistant mais à identifier les arrangements qui se forment, à regarder comment ils se constituent et de quoi ils se composent. La région n'est pas ce qui explique, mais ce qui doit être expliqué, par le suivi de ces associations hétérogènes qui la créent et la façonnent. Penser la région en termes « d'associations » nous invitent ainsi à étudier les pratiques et les ressources nécessaires aux entités régionales pour se maintenir et se stabiliser dans l'espace et dans le temps. Ainsi, il est impossible d'observer l'institutionnalisation de la région de projet des Carpates sans prendre en compte les textes de lois, les projets, les institutions, les cartes, les bases de données, les conférences,

les études stratégiques, les rapports, tous ces médiateurs qui participent, tout autant que les élus nationaux ou régionaux, les gouvernements, les scientifiques, les représentants de l'Union européenne, des organisations internationales et de la société civile, à la construction et à la stabilité de cette région de projet environnemental.

1.4 Des assemblages régionaux?

Cette façon de penser les liens plutôt que les distinctions, ce que Jonathan Murdoch a appelé «la pensée associationnaliste» (Murdoch, 1997) a trouvé un certain écho chez les penseurs «relationalistes» de la région. John Allen et Allan Cochrane ont ainsi proposé d'utiliser le concept «d'assemblage régional» pour concevoir ces constructions régionales.

Le concept d'assemblage commence à avoir un certain succès ces dernières années dans les sciences sociales anglophones et en géographie particulièrement. La revue de géographie «Area» de la *Royal Geographical Society* a ainsi proposé un numéro spécial en février 2011 rassemblant de nombreux géographes autour du concept pour faire le point sur ses origines variées et ses utilisations pour le moins diverses: le concept a été utilisé pour décrire des phénomènes aussi variés que des villes (McFarlane, 2011), des politiques urbaines (McCann et Ward, 2012), des exemples de gestion communautaire de forêt (Li, 2007), la construction d'une nature globale (Braun, 2006) ou d'entités spatiales comme des régions (Allen et Cochrane, 2007), des territoires (Painter, 2010) ou des échelles (Legg, 2009). Il a même été utilisé pour décrire une la relation entre un surfeur, sa planche et une vague (Anderson, 2012).

Dans l'introduction du numéro spécial de la revue *Area*, Ben Anderson et Colin McFarlane (2011, p. 124-125) constatent ainsi que bien que ces utilisations du concept mettent généralement toutes l'accent sur la «redéfinition du socio-spatial en termes de composition d'éléments divers dans des formes de formation socio-spatiale provisoires» (Anderson et McFarlane, 2011, p. 124), le concept d'assemblage a souvent été utilisé de façon inconstante en géographie, tantôt comme un descripteur, tantôt

comme une philosophie pour appréhender un monde formé de différences ou tantôt comme un concept. Paul Robbins et Brian Marks, eux aussi auteurs d'une revue de littérature sur ce qu'ils appellent «les géographies de l'assemblage» (Robbins et Marks, 2010), partagent ce constat, mais notent que l'intérêt pour les assemblages en géographie s'inscrit dans une tendance plus large touchant la plupart des sous disciplines de la géographie (géographie culturelle, environnementale, urbaine ou encore féministe) à s'intéresser à nouveau au matériel, à ce que Sarah Whatmore appelle une «géographie plus qu'humaine» (Whatmore, 2006). Sarah Whatmore estime que cette approche se reflète par trois changements dans les recherches en géographie: un accent sur les pratiques plutôt que les discours, sur les affects²⁵ plutôt que sur le sens, sur des politiques de la connaissance plutôt que des politiques de l'identité (Whatmore, 2006, p. 603-604).

John Allen et Allan Cochrane utilisent le concept pour «donner un nom à ces catégories territoriales qui échappent aux frontières politiques [et] pour ébranler l'idée de la région comme une entité territoriale significative» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1163). Les deux auteurs utilisent le concept d'assemblage principalement pour souligner que les acteurs agissant à l'intérieur d'une région spécifique ne proviennent pas nécessairement de la région: «les agences, les partenariats, les intermédiaires politiques, et les associations et connexions qui les amènent ensemble, forment de plus en plus des assemblages spatiaux <régionaux> qui ne sont pas exclusivement régional mais regroupent ensemble des éléments des institutions centrales, régionales et locales» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1163). Plus loin encore: «ces politiciens et professionnels sont mobilisés autour d'une représentation spatiale particulière de la région et agissent dessus, cela ne signifie pas que les formes spatiales actuelles sont également contenues à l'intérieur des frontières de la région ainsi réinventée» (Allen et Cochrane, 2007, p. 1167).

Bien que je partage l'intérêt de mobiliser le concept d'assemblage pour concevoir les régions de projet, l'utilisation qu'ils en font me paraît pour le

25 L'affect selon Sarah Whatmore réfère «à la force de relationalité intensive – intensités qui sont ressenties, mais qui ne sont pas personnelles; viscérales mais pas enfermées dans un corps individuel» (Whatmore, 2006, p. 604).

moins problématique ou au moins réductrice par rapport au potentiel de ce concept pour trois raisons:

- Ils ne s'intéressent guère à la dimension matérielle de l'assemblage concentrant leurs travaux sur les réseaux d'acteurs humains et les institutions.
- L'analyse de John Allen et Allan Cochrane se limite principalement à la constitution et à la composition de la région de projet, mais on ne sait rien de la façon dont l'assemblage est ensuite performé aux travers de pratiques multiples, ni quels effets il peut déployer.
- Enfin, il est étonnant que ces deux auteurs tenants de l'approche relationnelle suggèrent d'utiliser le concept d'assemblage *régional*, pour concevoir les régions de projet, alors que justement les approches relationnelles invitent à dépasser une conceptualisation fixe en termes de niveau (local-régional-national). Un assemblage, s'il désigne l'association d'acteurs basés en des lieux divers et construisant des entités spatiales dépassant le cadre des frontières administratives, ne saurait par définition être local, régional ou national, car ce serait alors réifier ce que justement le terme propose de dépasser.

1.5 La région de projet comme agencement

Afin de clarifier la proposition que je souhaite défendre, il est nécessaire de revenir quelque peu aux origines du concept. Le concept d'assemblage trouve son origine dans les travaux des philosophes français Gilles Deleuze et Félix Guattari sur le concept d'agencement. Ces derniers décrivent l'agencement ainsi:

[...] un agencement dans sa multiplicité travaille à la fois forcément sur des flux sémiotiques, des flux matériels et des flux sociaux (indépendamment de la reprise qui peut en être faite dans un corpus théorique ou scientifique). On n'a plus une tripartition entre un champ de réalité, le monde, un champ de représentations, le livre, et un champ de subjectivité, l'auteur. Mais un agencement met en connexion

certaines multiplicités²⁶ prises dans chacun de ces ordres (Deleuze et Guattari, 1980, p. 34).

Le concept d'agencement est ainsi un ensemble dynamique avec une double dimension à la fois matérielle et sémiotique composé de trois grandes formes: une forme spatiale matérielle, «les représentations et langages qui expriment cette perception et appréhension, les mouvements de l'acteur et les mouvements relatifs et interactifs des autres actants» (Lussault, 2003, p. 46).

L'agencement a ainsi une double dimension. Il est agencement collectif d'énonciation d'une part, c'est-à-dire un ensemble «d'actes et d'énoncés» (Deleuze et Guattari, 1980, p. 112). Il s'agit de mots, de signes, d'images, de tout ce qui relève du discours. Chez Deleuze et Guattari, les énoncés n'existent pas indépendamment de la réalité sociale ou spatiale qu'ils désignent, mais participent au contraire à sa matérialisation. Dès lors, le social ou le spatial doivent être considérés comme indissociables du discours portés sur eux:

[...] on ne représente pas, on ne réfère pas, on intervient en quelque sorte, et c'est un acte de langage. L'indépendance des deux formes, d'expression et de contenu n'est pas contredite, mais au contraire confirmée par ceci: que les expressions vont s'insérer dans les contenus, non pas pour les représenter, mais pour les anticiper, les rétrograder, les ralentir ou les précipiter, les détacher ou les réunir, les découper autrement (Deleuze et Guattari, 1980, p. 110).

Il est agencement machinique «de corps, d'actions et de passions» (Deleuze et Guattari, 1980, p. 112) d'autre part. L'agencement machinique se compose de tout ce que l'on nomme généralement le matériel ou de tous les acteurs non-humains pour reprendre l'expression consacrée par la théorie de l'acteur-réseau. Comme le souligne Olivier Ejderyan, «l'agencement machinique ne correspond pas à un agencement d'expression *réalisé*» (Ejderyan, 2009, p. 58, emphase originale), mais l'agencement machinique et l'agencement collectif d'énonciation constituent deux dimensions d'une même réalité, «deux segments, l'un de contenu, l'autre d'expression» (Deleuze et Guattari, 1980, p. 112) d'un même agencement.

26 Une multiplicité constitue pour les deux auteurs «la structure d'un espace de possibilités» (DeLanda, 2002).

L'agencement une fois constitué n'est pas un ensemble figé. Il contient des dynamiques qui le stabilisent (sa territorialisation ou reterritorialisation) et d'autres qui le déstabilisent (sa déterritorialisation) et peuvent le transformer. La dimension spatiale joue un rôle essentiel dans cette dynamique chez Deleuze et Guattari. La territorialisation et la déterritorialisation comme l'énoncé et le matériel sont donc deux mêmes dimensions de l'agencement. Ainsi, si pour Deleuze et Guattari, «tout agencement est d'abord territorial», l'agencement est également constitué par des «lignes de déterritorialisation qui le traversent et l'emportent» (Deleuze et Guattari, 1980, p. 629-630). L'agencement est territorial mais ce processus ne peut être que provisoire: de nouvelles relations peuvent émerger, de nouveaux éléments peuvent entrer ou sortir de l'agencement et les agencements sont donc constamment en devenir, jamais totalement stabilisés.

Le principe qui constitue la base des interactions au sein de l'agencement est celui de «l'extériorité de ses relations», ce qui signifie que les composants d'un agencement gardent leurs propriétés spécifiques lorsqu'ils sont en relation. L'extériorité des relations est une caractéristique importante des agencements qui selon Ben Anderson, Matthew Kearnes, Colin McFarlane et Dan Swanton (2012) distingue la théorie des agencements de la théorie de l'acteur-réseau. Selon eux, «bien qu'il soit juste de dire que la théorie de l'agencement partage une orientation initiale avec la version «Latourienne» de la théorie de l'acteur-réseau, cela serait une erreur de voir les agencements comme le bon «objet» pour une «suite» de la littérature sur l'acteur-réseau. Lorsqu'il est déployé comme un concept, l'agencement propose des affirmations originales sur les relations et les termes de celles-ci» (Anderson et al., 2012, p. 178).

L'extériorité des relations permet à Gilles Deleuze et Félix Guattari de résoudre la relation entre composition et différence et de proposer une vision dynamique des agencements. La relation d'un composant à l'agencement n'est pas absolue dans le sens où celui-ci peut s'inscrire dans d'autres agencements de nature et de relations différentes. Les relations entre les composants de l'agencement n'ont rien de nécessaire mais sont historiquement contingentes. L'extériorité ne signifie cependant pas «que les composants d'un agencement soient spatialement extérieurs les uns aux autres: les organes sont internes au corps et pourtant ils interagissent

à travers leurs surfaces et les sécrétions de ces surfaces» (DeLanda, 2010, p. 141). L'agencement peut ainsi être appréhendé comme une composition où chaque élément de cette composition garderait sa part d'autonomie. De même, la relation d'extériorité signifie également qu'un agencement ne peut être réduit à la somme des propriétés de ses composants. L'agencement émerge des relations de ses composants, quelque chose de nouveau naît de cette relation. L'agencement est donc par essence hétérogène et tire son unité du co-fonctionnement de ses composants comme l'explique Gilles Deleuze dans une métaphore biologique:

Qu'est-ce qu'un agencement? C'est une multiplicité qui comporte beaucoup de termes hétérogènes, et qui établit des liaisons, des relations entre eux, à travers des âges, des sexes, des règnes – des natures différentes. Aussi la seule unité de l'agencement est le co-fonctionnement: c'est une symbiose, une «sympathie». Ce qui est important, ce ne sont jamais les filiations, mais les alliances et les alliages: ce ne sont pas les hérédités, les descendances, mais les contagions, les épidémies, le vent (Deleuze et Parnet, 1999, p. 84, cité dans DeLanda, 2010, p. 141).

On le voit bien, le concept d'agencement proposé par Gilles Deleuze et Félix Guattari dépasse l'utilisation quelque peu réductrice qu'en ont faite John Allen et Allan Cochrane pour appréhender les régions de projet. Concevoir les régions de projet comme des agencements permet de les penser comme des entités hétérogènes dynamiques constitués d'acteurs humains, mais également de matériels et d'énoncés. Chacun des composants de l'agencement a sa propre dynamique et une existence autonome, il peut ainsi être rattaché à d'autres agencements où il entrera dans de nouvelles interactions produisant des effets différents. L'ensemble composé par l'agencement est dynamique, il évolue et se transforme en fonction des interactions qui prennent place entre ses composants. L'agencement n'est ainsi jamais totalement stabilisé, mais constamment performé.

Une des explications de la relative pauvreté de l'utilisation du concept par John Allen et Allan Cochrane, mais également par la plupart des géographes anglo-saxons, provient selon Michel Callon de la traduction proposée «d'assemblage» dans la littérature anglo-saxonne au concept d'agencement. Selon lui, cette traduction peut être problématique (un constat partagé également par Phillips, 2006) car les travaux utilisant l'assemblage ont tendance à négliger deux éléments essentiels de l'agencement présents

dans les écrits de Gilles Deleuze et Félix Guattari: sa capacité d'agir et sa structuration. Pour Michel Callon, l'utilisation du terme d'assemblage comporte un risque de perdre l'esprit conceptuel de l'agencement et de tomber dans la description pure d'un assemblage de différents éléments au sens littéral. Prenant pour exemple le livre de Manuel DeLanda (2006) dont un des chapitres invite à considérer la ville comme un assemblage et en décrit les différents composants, Michel Callon demande si

[...] en insistant trop sur la complexité constitutive des assemblages, sur l'imprévisibilité et le caractère contingent des interactions, ne risque-t-on pas d'abandonner trop rapidement tout espoir d'aboutir à des simplifications réalistes qui nécessitent que l'on fasse le choix de variables plus significatives que d'autres au lieu de célébrer la complexité du monde? (Callon et al., 2013, p. 427).

Michel Callon souligne ainsi le risque de tomber dans une description infinie, qu'il qualifie même de «monstrueuse» puisque chacun des composants de l'assemblage pourrait potentiellement être décomposé en assemblages différents.

Le concept d'agencement tel que formulé par Gilles Deleuze et Félix Guattari permet de dépasser cet écueil selon Michel Callon, car il intègre une dimension supplémentaire qui n'apparaît pas dans la notion d'assemblage, la capacité d'action propre de l'agencement. Callon propose ainsi de «réserver la notion d'agencement à la combinaison: arrangement + action spécifique, et que l'on qualifie l'agencement pour désigner le type d'action spécifique qui est en jeu» (Callon et al., 2013, p. 428). Il pourrait ainsi y avoir des agencements scientifiques, environnementaux ou politiques. L'action de l'agencement n'est pas aléatoire mais structurée par ce que Michel Callon appelle des «cadrages», qui structurent l'action collective de l'agencement: «cette spécificité de l'action (ou de la fonction) est obtenue par une série de cadrages interdépendants. Ces cadrages produisent des contraintes très fortes qui orientent l'action et la rendent marchande [*dans le cas d'agencement marchand*]; mais comme tout cadrage est sujet à des débordements, cette action collective n'arrête pas de produire des écarts, et donc d'être reprise et transformée» (Callon et al., 2013, p. 428).

En appréhendant l'agencement comme des assemblages doués de capacité d'action selon des cadrages définis, Michel Callon propose ainsi de dépasser la description des assemblages pour entrer dans la conceptualisation

de l'action et de sa structuration. Il ne suffit pas d'énumérer tous les composants possibles de l'assemblage mais il faut également identifier, questionner les cadrages spécifiques à certaines actions: «les assemblages marchands sont structurés, n'ayons pas peur du mot, par des cadrages qui formatent les cours d'action en même temps qu'ils sont l'enjeu de l'action; c'est pourquoi il est préférable de les appeler agencements» (Callon et al., 2013, p. 429). Etant donné qu'un composant d'un assemblage peut faire partie d'une autre action, d'un autre agencement les actions entreprises peuvent appartenir à plusieurs cadres. Un agencement s'articule à d'autres types d'agencement, «cette articulation se jouant dans les modalités mêmes des cadrages» (Callon et al., 2013, p. 432). Ces propositions font largement écho aux travaux récents de géographes notamment, sur la notion de cadrage que je développerai dans la suite de cet ouvrage pour comprendre l'identification et la transformation d'entités spatiales selon des cadrages différents.

L'agencement des Carpates

Bien qu'ils puissent paraître abstraits, ces concepts se révèlent très utiles lorsqu'il s'agit de les appliquer à la conception des régions de projet environnemental. Penser ces régions de projet comme des agencements permet de faire la synthèse des différentes approches constructivistes et relationnelles avec deux apports originaux: l'extériorité des relations et la capacité d'action de la région en tant qu'entité autonome.

Si l'on considère la région des Carpates comme un agencement – l'agencement des Carpates –, il devient nécessaire de s'intéresser aux institutions et acteurs qui le constituent mais également aux éléments matériels et aux énoncés et à la dynamique de leurs interactions. Ensemble, ils constituent et performant la région au quotidien au travers de pratiques matérielles et discursives qu'il est possible d'analyser. L'agencement des Carpates n'est pas égal à la somme des parties qui le constituent, il est l'effet de leurs interactions. Il s'agit donc d'une entité nouvelle, la région des Carpates, qui naît de la volonté des acteurs de coordonner des politiques environnementales à l'échelle du massif de montagne par le biais d'un traité international. L'agencement des Carpates est donc plus qu'un

assemblage d'acteurs aléatoire. Il est structuré par des cadrages qui le définissent et orientent son action et qui sont explicités dans le texte du traité.

La région des Carpates ainsi créée a une existence propre à laquelle on peut se référer. Elle est douée de capacité d'action et peut à son tour produire des effets, par exemple par l'adoption de protocoles contraignants ou le développement de projets de mise en œuvre. Les acteurs humains et non-humains de la région des Carpates ont une existence autonome qui échappe à la région. Les acteurs de la région proviennent d'institutions publiques, d'organisations internationales, de collectifs de scientifiques ou encore d'ONG environnementales transnationales. Ces acteurs poursuivent des objectifs variés et mobilisent des spatialités différentes. Tous ensemble, ils performent la région, bien qu'ils ne soient pas forcément situés dans son cadre spatial, pour autant qu'elle en ait un. Les acteurs de l'agencement des Carpates sont donc à la fois constitutifs de la région de projet et autonomes à celle-ci. La seule unité de la région de projet est donc le co-fonctionnement de ses composants.

Un dernier avantage de l'utilisation de l'agencement est sa conception territoriale dynamique. L'agencement des Carpates est forcément territorialisé, car les interactions de ses composants sont toujours spatialisées. Si l'agencement des Carpates est territorialisé cela ne signifie cependant pas qu'il s'agisse d'un territoire entier et borné, au sens traditionnel. La région peut être ouverte, poreuse et discontinue, et ses frontières peuvent être formelles ou informelles, selon les interactions entre ses composants. Les promoteurs de la région des Carpates n'ont ainsi pas réussi à se mettre d'accord sur une délimitation commune, malgré la mobilisation de nombreuses ressources matérielles et discursives pour arriver à un compromis acceptable par tous. L'agencement des Carpates n'est ainsi jamais totalement stabilisé, car les interactions qui le constituent lui échappent, s'étendent au-delà de lui et le redéfinissent continuellement. Il est ainsi fondamentalement instable et toujours susceptible d'être contesté et transformé. C'est donc la relative stabilité de l'agencement des Carpates qu'il convient d'expliquer. Il est ainsi possible d'analyser comment l'apparition d'un nouveau référent de gestion territoriale, comme les stratégies macro-régionales, amène les acteurs de l'agencement à s'adapter et à essayer de transformer l'agencement des Carpates pour articuler au mieux leurs objectifs à ce nouvel agencement spatial.

1.6 Synthèse du chapitre

Dans ce premier chapitre j'ai tenté de montrer l'intérêt d'appréhender les régions de projet comme des agencements. Les études sur les agencements proposent des pistes fructueuses pour appréhender ces entités nouvelles qui dépassent le cadre des frontières politiques constitutionnelles et qui sont constituées d'un grande hétérogénéité d'acteurs, humains et non-humains, pas nécessairement basés à l'intérieur des frontières de la région elle-même et cherchant à mettre en place des politiques environnementales de manière coordonnée.

Je me suis d'abord appuyé sur les recherches qui considèrent les régions comme des constructions sociales, postulant la co-constitution de l'espace et du social, et qui proposent de les appréhender comme des processus historiquement contingents jamais totalement stabilisés, toujours sujets à contestation. Ces recherches s'inscrivent dans le tournant pratique des sciences sociales et nous invitent à nous intéresser aux façons de faire des acteurs et à conceptualiser l'émergence, la construction et la transformation des régions.

J'ai ensuite montré l'intérêt du développement des approches relationnelles pour appréhender les régions de projet. De l'*Open University* de Milton Keynes à la théorie de l'acteur-réseau, ces approches poursuivant le postulat constructiviste considèrent le social et le spatial comme ce qu'il faut expliquer et non ce qui explique. En considérant l'espace comme l'effet d'interactions, les approches relationnelles invitent à dépasser la conception des régions de projet comme des territoires entiers et bornés et propose de les appréhender comme des espaces ouverts, poreux et discontinus, constitués de multiples interactions qui s'étendent au-delà de la région elle-même. Les tenants de la théorie de l'acteur-réseau ont ajouté à cette dimension relationnelle l'hétérogénéité des acteurs en appelant à prendre en compte les acteurs non-humains dans l'analyse. Ces derniers sont appréhendés dans cet ouvrage comme des médiateurs qui participent activement à l'action et permettent en partie d'expliquer les stabilités.

Enfin, j'ai montré comment les récentes études sur le concept d'agencement développé initialement par les philosophes français Gilles Deleuze et Félix Guattari offrent la conceptualisation nécessaire pour appréhen-

der ces nouvelles entités régionales comme des agencements dynamiques constitués de formes matérielles, sémiotiques et sociales autonomes et dont l'unité dépend du co-fonctionnement de ses composants. L'agencement est appréhendé comme une entité nouvelle, effet de l'interaction de ses composants et doué d'une capacité à agir.

Ce premier chapitre m'a donc permis de faire un état des recherches réalisées en géographie sur le concept de région et de mobiliser certains éléments théoriques développés dans les sciences sociales indispensables pour concevoir ces régions de projet environnemental comme des agencements. Le deuxième chapitre de cette partie théorique se concentrera maintenant sur la façon d'appréhender le processus d'éco-régionalisation en tentant d'amener une concrétisation empirique à ces premières réflexions. Dans un récent commentaire sur la persistance de la notion de région en géographie, Anssi Paasi notait que si le fait que les régions soient «construites» était désormais largement admis dans la littérature académique spécialisée, «des problèmes méthodologiques existent encore concernant la façon dont la région est comprise, [...] il est ainsi souvent peu clair qui et quoi «construisent» une région ou ce que cela signifie en pratique» (Paasi, 2010, p. 2296). C'est à ce projet que je souhaite m'atteler dans ce deuxième chapitre en regardant non seulement qui, et quoi, construisent ces agencements de projet environnemental, mais également comment, en vue de quels objectifs, et avec quels effets.

